



**MAISON PAROISSIALE DE CAMBRAI**

Une maison  
ouverte  
à tous

maison  
paroissiale  
cambrai

**Paroisses Notre Dame de Grâce et Saint Vaast-Saint Géry**

CAMBRAI, ESCAUDŒUVRES, NEUVILLE-SAINT-RÉMY, PROVILLE,  
RAILLENCOURT-SAINTE-OLLE, RAMILLIES, TILLOY-LEZ-CAMBRAI



Chers amis  
de l'agglomération  
cambrésienne,



*" Cette Maison,  
c'est notre maison à tous.  
Bâtissons-la ensemble !"*



P. Mathieu Dervaux.

**Les paroisses du doyenné de Cambrai se sont lancées dans un projet important en cette année 2018: la rénovation des toitures et des façades de la Maison Paroissiale, place Fénelon, pour une somme de 300 000 €.**

Une Maison Paroissiale, c'est un lieu stratégique pour l'Église. C'est un lieu où se réunissent les différents groupes de toutes générations et de toutes sensibilités: les enfants du caté, les adolescents de l'aumônerie, les servants d'autel, les chorales, des groupes de partage d'Évangile, de visiteurs de personnes malades, de préparation liturgique, de catéchèse d'adultes, de préparation au baptême, à la confirmation, à la première communion, au mariage, les équipes d'accompagnement des familles en deuils, l'équipe d'animation paroissiale, le Conseil de Doyenné...

Une Maison Paroissiale est un lieu d'accueil et d'écoute ouvert à tous.

Nous vous adressons cette plaquette pour faire appel à votre aide financière. Le soutien et la solidarité de tous seront précieux. Vous pouvez les manifester par vos dons, des plus modestes aux plus importants. Ils seront complétés par l'apport que feront les paroisses et le prêt que nous fera le diocèse.

Cette Maison, c'est notre maison à tous.  
Bâtissons-la ensemble!

Merci de votre soutien.

P. MATHIEU DERVAUX, CURÉ-DOYEN DE CAMBRAI,  
RECTEUR DE LA CATHÉDRALE  
L'ÉQUIPE D'ANIMATION PAROISSIALE  
LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU DOYENNÉ



## Rénover la Maison Paroissiale, un pari pour l'avenir !

Cette maison a déjà une longue histoire. Ancienne brasserie, elle est devenue la Maison des Œuvres pour la paroisse Saint Géry en 1929, avec de nombreuses activités : catéchisme, chorale, réunions diverses, bibliothèque, théâtre, fêtes de famille à l'occasion de baptêmes, de mariages...

*Nos ancêtres bâtirent  
les cathédrales. D'avance,  
soyez remerciés d'être  
les bâtisseurs de l'an 2018 !*

En 2003, elle devient le Centre Paroissial pour la paroisse nouvelle St Vaast-St Géry et, en 2015, devient la Maison Paroissiale pour le doyenné de Cambrai.

Depuis 70 ans, cette maison est soigneusement entretenue par les membres successifs de l'Association Culturelle de la Place Fénelon, grâce à l'organisation de kermesses, de repas, de fêtes paroissiales, sans oublier la location des salles et des garages.

Très bien située, bâtie en cœur de centre-ville, lumineuse et accueillante, elle est également pratique puisque dotée de salles de contenances diverses, adaptées à différents types de réunions.

Les travaux prévus en cette année 2018 sont confiés à des entreprises locales en cinq lots : échafaudages ; désamiantage et démolition de deux cheminées ; couverture en ardoises naturelles (660 m<sup>2</sup>) avec isolation sous la toiture et zinguerie pour les chéneaux ; reprise des façades avec remplacement de quelques pierres ; peinture sous chéneaux, balcon et lucarne de toit.

Rénover la Maison Paroissiale, c'est un pari sur l'avenir. C'est offrir demain aux jeunes et aux adultes de notre agglomération les moyens matériels indispensables pour être l'Église du XXI<sup>e</sup> siècle.

Vous pouvez faire parvenir vos dons à la Maison Paroissiale, 8 place Fénelon, 59 400 Cambrai. Les chèques sont à mettre à l'ordre suivant : Association Diocésaine (Maison Paroissiale de Cambrai). Un don par chèque vous permet d'obtenir une réduction d'impôt (voir page suivante).



# Faites un don financier et bénéficiez d'une réduction d'impôts!

## PARTICULIERS :

Si vous êtes imposable, 66 % des dons sont déductibles dans la limite de 20 % de vos revenus imposables. Un don de 100 euros ne vous coûtera que 34 euros. Vous pouvez donc donner davantage sans que cela vous coûte plus.

## CHEFS D'ENTREPRISE, VOUS POUVEZ SOUTENIR L'ACTION DE L'ÉGLISE :

Vos versements au titre du mécénat ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu ou les sociétés égale à 60 % de leur montant, dans la limite de 5 % de votre chiffre d'affaires annuel HT.

## EXEMPLES :

- Si vous comptez donner **100 €**, vous pouvez faire un don de **294 €**, vous déduirez **194 €** sur votre déclaration de revenus. L'Église recevra **294 €** et il vous en coûtera seulement **100 €**.
- Si vous comptez donner **150 €**, vous pouvez faire un don de **441 €** (vous pourrez déduire **291 €**).
- Si vous comptez donner **300 €**, vous pouvez faire un don de **882 €** (vous pourrez déduire **582 €**).

## BULLETIN DE PARTICIPATION À LA SOUSCRIPTION DE DONNS «Rénovation de la maison paroissiale de Cambrai»

RAISON SOCIALE

M., MME, M. ET MME (\*)

PRÉNOM(S)

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TÉL

Donne pour la rénovation de la maison paroissiale, dans le cadre de «l'opération rénovation maison paroissiale de Cambrai»

La somme de \_\_\_\_\_ euros, en espèces / par chèque (\*)

Désire recevoir un reçu fiscal:  OUI  NON

Les chèques sont à libeller à l'ordre de:

«Association diocésaine de Cambrai - Maison paroissiale de Cambrai»

Les dons peuvent être envoyés à l'adresse suivante:

P. Mathieu Dervaux - «Rénovation Maison Paroissiale»  
8 place Fénelon - 59 400 Cambrai

Plus d'informations:  
Nicolas Forest,  
économiste diocésain,  
Tél. 03 27 81 34 96 ou  
[econome@cathocambrai.com](mailto:econome@cathocambrai.com)

(\*) Rayer la mention inutile